

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/  
l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Catégorie du procédé PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation de préparations
- Emploi de la substance / de la préparation  
Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.  
Durcisseur d'un primaire bi-composants anti-corrosif
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:  
W.Heeren & Zoon bv.  
P.O. box 166  
1430 AD Aalsmeer  
Netherlands  
tel.+31 297-360366  
fax +31 297-342078  
email: info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: research & development
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:  
W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: r&d@epifanes.nl  
Horaires d'ouverture: en semaine 08:00-17:00!  
France Centres Antipoison et de Toxicovigilance 24 heures sur 24-7 jours sur 7;  
ANGERS: 02 41 48 21 21  
BORDEAUX: 05 56 96 40 80  
LILLE: 0800 59 59 59  
LYON: 04 72 11 69 11  
MARSEILLE: 04 91 75 25 25  
NANCY: 03 83 22 50 50  
PARIS: 01 40 05 48 48  
STRASBOURG: 03 88 37 37 37  
TOULOUSE: 05 61 77 74 47  
Belgium Centres Antipoison et de Toxicovigilance 070 245 245.  
Uniquement destiné à informer les professionnels intoxication aiguë!  
Voir producteur

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

(suite page 2)

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 1)

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02



GHS05

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:  
Polyaminoamide  
butane-1-ol
- Mentions de danger  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- Conseils de prudence  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description:  
Mélange de résines.  
Mélange de solvants avec des additifs






- Composants dangereux:

	Polyaminoamide	50-100%
	Flam. Liq. 3, H226	
	Eye Dam. 1, H318	

(suite page 3)

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 2)

CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119488216-32	<b>xylène</b>  Flam. Liq. 3, H226  Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	25-50%
CAS: 71-36-3 EINECS: 200-751-6 Numéro index: 603-004-00-6 Reg.nr.: 01-2119484630-38	<b>butane-1-ol</b>  Flam. Liq. 3, H226  Eye Dam. 1, H318  Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	2,5-10%

- Indications complémentaires:  
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales:  
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Après inhalation:  
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau:  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:  
Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter un vêtement personnel de protection.  
Veiller à une aération suffisante.

(suite page 4)

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 3)

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:  
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1330-20-7 xylène

Inhalatoire	(Tgg)time weighted average 15 min. / Exposure time	442 mg/m <sup>3</sup> (Algemene bevolking/ General population)
	(Tgg)time weighted average 8 hours / Exposure time	210 mg/m <sup>3</sup> (Algemene bevolking/ General population)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.06.2015

Numéro de version 4

Révision: 26.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 4)

## 1330-20-7 xylène

VME Valeur momentanée: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm  
Valeur à long terme: 221 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm  
risque de pénétration percutanée

## 71-36-3 butane-1-ol

VME Valeur momentanée: 150 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

## · DNEL

## 1330-20-7 xylène

Dermique	Long-term - local effects, worker	180 --- (Werker/Worker)
Inhalatoire	Acute - systemic effects, worker	289 mg/m <sup>3</sup> (Werker/Worker)
	Acute-local effects, worker	289 mg/m <sup>3</sup> (Werker/Worker)
	Long-term - local effects, worker	77 mg/m <sup>3</sup> (Werker/Worker)

## · PNEC

## 1330-20-7 xylène

Aquatic compartement - freshwater	0,327 mg/L (not specified)
Aquatic compartement - marine water	0,327 mg/L (not specified)
Aquatic compartement - sediment in freshwater	12,46 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartement - sediment in marine water	12,46 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartement - water, intermittent releases	0,327 mg/L (not specified)
Sewage treatment plant	6,58 mg/L (not specified)
Terrestrial compartement - soil	2,31 mg/kg dw (not specified)

## · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## · 8.2 Contrôles de l'exposition

## · Equipement de protection individuel:

## · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

## · Protection respiratoire:

Protection respiratoire recommandée.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre AX

(suite page 6)

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 5)

## · Protection des mains:



## Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

## · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

## · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

## · Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

PVA, le caoutchouc fluoré

Épaisseur du gant > 0,7 mm, temps de percée > 480 min. Pour 374

Le caoutchouc butyle, gants épaisseur de 0,7 mm, > 480 min Temps de percée / perméation selon la norme EN374.

## · Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Nitrile

Gant épaisseur > 0,45 mm, percée temps > 30 min. EN 374

Matériau néoprène, nitrile

gants de protection

pour utilisation à court terme

(10 min <BTT <480 min):

(BTT = Temps de pénétration)

## · Protection des yeux:



## Lunettes de protection hermétiques

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

## · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## · Indications générales.

## · Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

## · Odeur:

Caractéristique

## · Seuil olfactif:

Non déterminé.

## · valeur du pH à 20 °C:

10

(suite page 7)

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 6)

· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	120 °C
· Point d'éclair	27 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	340 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,1 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa
· Densité à 20 °C:	0,94 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	1400 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	42,0 %
VOC:	42,0 %
	VOC
	394,8 g/l / 3,29 lb/gl
Teneur en substances solides:	56,0 % (VB% 1h150 C)
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 7)

- 10.6 Produits de décomposition dangereux:  
Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1330-20-7 xylène

Oral	LD50	4300 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg bw (lapin)

71-36-3 butane-1-ol

Oral	LD50	790 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	3400 mg/kg bw (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	8000 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Provoque des lésions oculaires graves.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique:

1330-20-7 xylène

EC50	1 mg/l (daphnia magna) (48 uur/hour)
LC50	13,5-2,6 mg/l (Fish Acute Toxicity Study) (96 uur/hour)

(suite page 9)



Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 8)

- 12.2 Persistance et dégradabilité  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation

1330-20-7 xylène

Log Kow 3 (not specified)

- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
----------	---

08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
----------	--

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- 14.1 Numéro ONU
- ADR, IMDG, IATA UN1263
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
- IMDG, IATA PAINT RELATED MATERIAL
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR
- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 10)

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 9)

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.  
· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage  
· IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:  
· Marine Polluant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.  
· Indice Kemler: 30  
· No EMS: F-E, E-S

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR  
· Quantités limitées (LQ) 5L  
· Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport 3  
· Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG  
· Limited quantities (LQ) 5L  
· Excepted quantities (EQ) Code: E1  
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml  
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU: UN1263, MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	25-50

(suite page 11)

**Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B**

(suite de la page 10)

- Classe de pollution des eaux:  
Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:  
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Acronymes et abréviations:  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3  
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4  
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2  
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1  
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
- \* Données modifiées par rapport à la version précédente